

Vos questions / nos réponses

Centres de cure avec convention aménagement de peine

Par [Profil supprimé](#) Postée le 09/11/2022 06:31

Bonjour, Je voudrais connaître quels centre de cure de désintoxication (drogues dures) autour du Var ont des conventions avec le SPIP pour effectuer un aménagement de peine (12 mois de prison ferme pour récidive de conduite d'un véhicule sous stupefiant) en centre de cure ET bracelet électronique car mon fils de 34 ans necessite une cure qui est acceptée par la JAP avec un bracelet . Merci pour votre aide. C'est urgent. MF

Mise en ligne le 14/11/2022

Bonjour,

Nous sommes sincèrement navrés du délai de réponse.

Votre question implique beaucoup de données que nous n'avons pas. Le CSAPA AVASTOFA situé à La Seyne sur Mer travaille en convention avec des SPIP. Nous vous joignons en bas de page les coordonnées de ce CSAPA. Cela suffira peut-être à répondre à votre demande.

Comme nous ne sommes pas certains de ce que vous cherchez en terme de dispositif de soins, nous vous joignons également en bas de page le lien vers une structure associative qui travaille avec la prison dans le cadre d'atelier de réduction des risques. Même s'ils ne pourront pas répondre directement à votre demande, ils auront peut-être une plus grande connaissance sur ce que vous pouvez mettre en place, dans le Var.

Si cette réponse n'est pas suffisante, nous vous invitons à nous appeler au 0 800 23 13 13. Le service est gratuit et anonyme, tous les jours entre 08h et 02h du matin. Cela nous permettrait de comprendre plus précisément ce dont vous avez besoin.

Nous vous souhaitons beaucoup de courage dans votre recherche.

Cordialement

Pour obtenir plus d'informations, n'hésitez pas à prendre contact avec les structures suivantes

[CSAPA AVASTOFA La Seyne](#)

73, boulevard de Stalingrad
83500 LA SEYNE SUR MER

Tél : 04 98 00 25 05

Site web : www.avastofa.fr

Accueil du public : Lundi de 9h à 12h15 et de 13h30 à 19h15, mardi et mercredi de 9h à 12h15 et de 13h30 à 17h, jeudi de 13h30 à 17h, vendredi de 8h à 12h15 et de 13h30 à 16h30.

Consultat° jeunes consommateurs : Sur place, de préférence le mercredi aux horaires d'ouverture du CSAPA, mais d'autres horaires sont possibles. Ou en équipe mobile (psychologue) intervenant à la Maison de santé à Beausset, joignable au 07 78 07 66 09

Substitution : Centre Méthadone : la délivrance se fait le lundi de 9h à 12h, le mercredi de 9h à 12h et le vendredi de 8h à 12h par les infirmières.

Service mobile : le CAARUD mobile est joignable au 06 34 19 42 91, de 9h à 17h, pour mise à disposition de matériel stérile, TROD, informations et conseils en réduction des risques, petits soins etc... sur le territoire de l'Ouest du Var.

Autre : Consultation avancée au Beausset : le mercredi de 9h à 12h au Pôle Saint Exupéry (80 chemin du Rouvet). Intervention d'un binôme psychologue/infirmière. Prendre rendez-vous auprès du secrétariat du CSAPA.

[Voir la fiche détaillée](#)